



AVEC VOUS

N/Réf : 154/2018/CC/DDQRP/

Objet : **VOTRE ADHESION 2018**
à l'Adapei-Aria de Vendée

Pour que l'avenir appartienne à tous

Le 31 janvier 2018

Madame, Monsieur,

L'Adapei-Aria de Vendée engage son action, ses missions, ses dispositifs et établissements, au service des enfants et des adultes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique, ou porteurs d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

L'Adapei-Aria de Vendée c'est :
3000 personnes accompagnées
90 dispositifs et établissements sur tout le département

Nous sommes 650 adhérents,
nous devons être plus nombreux pour agir plus !

Nous avons besoin de chacun d'entre vous, parents, amis, frères, sœurs, personnes concernées par le handicap, tous moteurs de l'association, pour mettre en place de nouvelles solutions et de nouveaux accompagnements adaptés pour favoriser l'inclusion sociale.

En rejoignant l'Adapei-Aria de Vendée :

- **Vous participez à préparer l'avenir des personnes en situation de handicap,**
- **Vous bénéficiez de services et avantages** (accès aux services vie associative, publications, tarifs préférentiels...)

Je vous remercie vivement pour votre mobilisation et vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Philippe-Marie DURAND,
Président de l'Adapei-Aria de Vendée

Toute personne intéressée peut être adhérente. N'hésitez pas, parlez-en autour de vous.

L'action associative

Au-delà de l'accompagnement des enfants et adultes à travers ses 90 dispositifs, l'association Adapei-Aria de Vendée soutient les familles (parents, frères, sœurs, proches ...) concernées par le handicap en leur apportant des services complémentaires.

Pour vous et avec vous

- Des **rencontres** : groupes de paroles, café rencontres avec ou sans intervenant, rencontres frères/sœurs, etc...
- Des **forums ou conférences à thèmes** : l'orientation, les tutelles, les aides, le vieillissement, la vie affective et sexuelle...



Un soutien proche de vous, des personnes à votre écoute

- Les administrateurs délégués au Conseil de la Vie Sociale ou référents de secteur
- Le parent référent de l'établissement
- Les assistantes sociales

Vous pouvez rencontrer chacun d'entre eux. Ils peuvent vous informer, vous accompagner dans des démarches ou tout simplement discuter avec vous.

Pour que ces actions continuent,
nous avons besoin de vous.

Les PLUS apportés par votre adhésion Rien que pour vous !



- En tant qu'adhérent, vous recevez le **journal LIAISON** édité par l'Adapei-Aria de Vendée. Il vous informe sur les avancées et les démarches associatives, la vie des établissements et les informations pratiques liées au handicap (vacances, droits, services...).
- Vous recevez également le magazine **VIVRE ENSEMBLE** édité par l'Unapei.
- L'Adhérent a accès à un **espace privé sur le site internet « Espace adhérents »** grâce à des codes personnels qui lui sont fournis lors de son adhésion annuelle.
- **Chèques vacances** : des aides vacances, selon certains critères, sont **plus importantes pour les adhérents**.
- **Des actions vie associative en priorité pour les adhérents** : Handi T'aimes Mer Air, séjours seniors, week-end répit...
- **Sans oublier la réduction fiscale possible**

Rendez-vous à
l'Assemblée Générale,
Samedi 23 juin 2018 après-midi
à La Roche-sur-Yon, salle des fêtes
du Bourg sous la Roche.

Adhérer, c'est se regrouper pour obtenir plus

- En rejoignant l'Adapei-Aria de Vendée **vous défendez les personnes en situation de handicap et leurs familles**
- **Vous votez lors de l'Assemblée Générale**, vous pouvez également devenir membre du Conseil d'Administration (être adhérent depuis un an au moins).
- **Vous militez avec l'Unapei**, en adhérent **vous devenez membre de l'Unapei** - Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis - **et vous soutenez le mouvement national dans ses démarches militantes et auprès des politiques**. L'Unapei agit pour un meilleur accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.
Par exemple, l'accès à la prime d'activité pour les personnes en situation de handicap a pu être obtenu grâce à la mobilisation de l'Unapei.